



Département  
de la Vendée

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le

ID : 085-218501096-20230206-2023FEVDEL18-DE

S<sup>2</sup>LOW

Date de la convocation : 31 janvier 2023  
Séance du Conseil Municipal : 6 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET – Odile PINEAU – Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND – Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD – Angélique BOISSELEAU (sauf aux délibérations 19 et 20)- Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Karine LOIZEAU- Lilian BOSSARD (sauf aux délibérations 1 et 2) – Marietta BOONEFAES – Jean-Marie RAUTUREAU – Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY– Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM – Joseph LIARD - Etienne BLANCHARD - Patricia CRAVIC

Excusés : Véronique BESSE donne pouvoir à Christophe HOGARD  
Maryvonne GUERIN donne pouvoir à Laurence MARTINEAU  
Christophe VERONNEAU donne pouvoir à Pierrick THOMAS  
Fanny GIRARD donne pouvoir à Karine LOIZEAU  
Julie MARIEL-GODARD donne pouvoir à Etienne BLANCHARD  
Aurélien PAQUEREAU donne pouvoir à Joseph LIARD

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 27  
26 aux délibérations 1, 2, 19 et 20  
Nombre de conseillers votants : 33  
32 aux délibérations 1, 2, 19 et 20

Secrétaire de séance : Karine LOIZEAU

### **18- IMMEUBLE SIS 8 GRANDE RUE ET 3-4-5 RUE DES HALLES - LES HERBIERS : APPROBATION DE L'ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET DU RÉGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ**

Par délibération n°46 du 27 juin 2022, le Conseil municipal de la commune des Herbiers a donné son accord pour la vente d'un local commercial, figurant dans un ensemble immobilier cadastré section AD numéro 536 sis 8 Grande rue et 3-4-5 rue des Halles – LES HERBIERS, appartenant à la commune des Herbiers, au profit du locataire en place : la SARL ALOTIMPAU.

La constitution d'une copropriété étant nécessaire, un état descriptif de division et un règlement de copropriété doivent être établis.

Ce règlement entrera en vigueur, en tant que règlement de copropriété dès que le transfert de propriété du lot au profit de la SARL ALOTIMPAU sera intervenu.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis,  
Vu la délibération du conseil municipal n°46 du 27 juin 2022 portant cession d'une cellule commerciale sise 5 rue des Halles au profit de la SARL ALOTIMPAU,  
Vu le projet d'état descriptif de division et le règlement de copropriété annexés,  
Vu l'avis favorable de la commission aménagement de la Ville et grands travaux du 24 janvier 2023,  
Vu le rapport de Laurence MARTINEAU,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve l'état descriptif de division et le règlement de copropriété de l'immeuble sis 8 Grande Rue et 3-4-5 rue des Halles,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer ces documents ainsi que tous documents relatifs à la constitution de la copropriété,

Karine LOIZEAU  
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD  
Maire



Transmis en Préfecture le : 13 FEV. 2023  
Publié électroniquement le : 13 FEV. 2023